

Ces chiffres font voir que l'enseignement agricole commence à être franchement accepté de nos populations. C'est là certes un grand progrès. Mais pour que ce progrès se généralise, il ne manque plus qu'une chose : c'est de leur procurer des établissements à la portée de leurs fortunes, qui soient, de fait comme de nom, de véritables *écoles* où les jeunes gens puissent apprendre à *faire* de l'agriculture d'une manière raisonnée, non pas tant sur le papier que sur le terrain.

Pendant ces deux années six sont sortis : deux pour se faire cultivateurs, un pour étudier le droit, se destinant plus tard à l'agriculture ; un pour la navigation et deux indéterminés.

Tous les autres paraissent en général animés des meilleures dispositions.

Aucun d'eux n'a pu arriver à la fin du cours d'études de l'École qui est de deux ans : trois par inconstance, et trois faute de moyens pour continuer.

Le personnel de l'École comprend

- Un Directeur-professeur
- Un professeur ordinaire
- Un professeur adjoint
- Un maître de discipline
- Un chef de pratique
- Un jardinier démonstrateur pour les études pratiques du jardinage
- Une personne spécialement chargée de la laiterie
- Un domestique pour le service intérieur de l'école.

Notre école a deux professeurs ordinaires et un professeur extraordinaire. Les professeurs ordinaires se partagent les cours de tous les jours. Le professeur extraordinaire est chargé de la répétition, tous les lundis, des matières vues pendant la semaine ; et tous les mois de celles vues pendant le mois. Ce professeur est en outre chargé de la démonstration de certaines matières de pratique agricole sur la ferme en dehors des cours ordinaires.

Nous n'avons pas de pensionnat. Les élèves prennent leurs repas dans des maisons du village approuvées par le Directeur. Mais il ne leur est accordé que le temps strictement nécessaire pour cela. Tout le reste du temps doit se passer dans l'école, sur la ferme ou dans l'atelier annexé à l'école. Ils couchent dans l'école.

Tous sans distinction prennent part aux travaux de la ferme dans la mesure de leurs forces.

Tout leur temps est partagé entre l'étude et les travaux pratiques de la ferme, savoir : en été, 2 heures d'études et 10 heures de travaux manuels ; en hiver, 10 heures d'études et 1 heure seulement de travaux aux étables.

En été il n'y a qu'un cours par jour, le matin de bonne heure ; en hiver il y en a quatre. Chaque cours est d'une heure. Chaque élève rapporte la leçon sur un cahier.

L'impossibilité pour le Collège de tenir un pensionnat gêne beaucoup les

---

\* Il n'y a que les noms marqués d'une astérisque qui reçoivent quelque chose de l'allocation. Les autres ne reçoivent rien du tout, étant payés par le Collège.

parent  
du vil  
profite  
C'est  
tructio  
trop f  
recrut  
cultur  
très-g  
un vo  
savoir  
un nom  
large  
valeur

I  
avons  
compt

I

mètre  
Elect  
en-cid  
Pair.  
Globe

sition  
végét  
alcool  
Huile  
naires  
Silice  
comp  
dante  
gris.  
nique  
de l'h  
fécule  
.. Dé  
.. En  
chan